Avis d'obsèques / Annonces classées

POMPADOUR — BEYSSENAC — CORNIL

Michelle et Serge JUGLARD, ses enfants ;
Carine et Jean-Baptiste, Emilie et Pascal,
ses petits-enfants ;
Alix, Noah, Théo et Clémence,
ses arrière-petits-enfants ;
Ses cousins et cousines,
Ainsi que toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Berthe CHAMINADE
née BUFFIÈRE

survenu le 15 janvier 2020, dans sa 90e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées **le samedi 18 janvier 2020, à 10 h 30**, en l'église de Beyssenac, suivies de l'inhumation au cimetière.

Condoléances sur registres au funérarium, avenue du Périgord, à Pompadour, où Berthe repose, ainsi qu'à l'église.

Une pensée est demandée pour

HENRI

son époux, décédé en décembre 2017.

●

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine, ainsi que son médecin traitant et l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Pompadour.

Maison Daragon, Pompadour.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

727401

SAINT-CLÉMENT — NOAILHAC

Francine SIMONEAU,
Joël RATHONIE et Ghyslaine,
ses enfants ;
Thierry SIMONEAU, son petit-fils ;
Vladimir, Steven, Jordan, Jenifer,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Maurice RATHONIE

survenu à l'âge de 97 ans.

Les obsèques religieuses auront lieu **le lundi 20 janvier 2020, à 10 heures,** en l'église de Saint-Clément.

Maurice repose au funérarium des Pompes Funèbres Bert, ZAC Les Rivières, à Allassac.

Condoléances sur registre au funérarium, à l'église et sur www.pompes-funebres-bert.com

Une pensée est demandée pour son épouse

MARTHE

pour sa petite-fille

FRÉDÉRIQUE

et pour son gendre

GUY

●

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine et tout particulièrement ses auxiliaires de vie et ses infirmières pour leur gentillesse et leur dévouement.

PF Bert, Funéplus, Allassac-Donzenac.

727415

REMERCIEMENTS

NEUVIC

JACQUES

est parti, comme il a vécu, entouré d'amour, de tendresse, d'amitié et d'affection.

Du fond du cœur merci pour vos messages, votre présence, vos envois de fleurs et de plaques.

Merci à son médecin traitant, ses infirmières et l'ensemble du corps médical qui l'ont accompagné de leur mieux.

Merci à vous tous qui partagez notre immense douleur.

Mme Simone MAURY, sa maman,
Et toute la famille.

PF Buisson Penaud, Ussel (05.55.46.17.40).

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

727386

SEILHAC

M. VERDIER Denis Jean,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes celles et tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie et d'amitié lors du décès de

Madame Hélène VERDIER

vous prient de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

PF Caudy Deshors, Chamboulive-Tulle.

727412

ANNONCES OFFICIELLES

04.73.17.31.27

Par arrêté du Préfet, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de la Corrèze et par arrêté ministériel de décembre 2018 au tarif de 4,16 € hors taxes la ligne.

VIE DES SOCIÉTÉS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Antoine LOUSTAUD, notaire associé, 2, rue de la Petite-Vias, Masseret (Corrèze), soussigné, le 30 décembre 2019, enregistré à Tulle le 8 janvier 2020, dossier 382, réf. 11.

La SARL CLARATOM, au capital de 8.000 €, ayant son siège social à Lubersac (Corrèze), avenue du 8-Mai-1945, identifiée sous le numéro SIREN 514.640.473, registre du commerce et des sociétés de Brive.

A cédé à : la SAS LES SAVEURS JML, au capital de 500 €, ayant son siège social à Lubersac (Corrèze), 8, rue du 8-Mai-1945, identifiée sous le numéro SIREN 879.794.782, registre du commerce et des sociétés de Brive.

Un fonds de commerce de bar-brasserie situé et exploité à Lubersac (Corrèze), avenue du 8-Mai-1945.

Prix : quatre-vingt mille euros (80.000 €).

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me LOUSTAUD, notaire à Masseret, dans les dix (10) jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

742808

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNE DE MAUSSAC

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté nº AR 2019-12-20 en date du 3 décembre 2019.

Le maire de Maussac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du zonage d'assainissement.

A cet effet.

M. Michel BAFFET exerçant la profession de chef de service environnement de la chambre d'agriculture a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif.

Le dossier d'étude d'impact, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Maussac pendant trente six (36) jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 16 janvier 2020 au 20 février 2020 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la mairie, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, « Le Bourg », 19250 Maussac, ainsi que par courrier électronique : mairie.maussac@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le 16 janvier 2020, de 14 heures à 16 h 30 et le 20 février 2020, de 14 heures à 16 h 30.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un (1) mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront consulter le rapport et les conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le présent avis est également consultable sur le site Internet de la commune www.https://mairiemaussac.wixsite.com/accueil

Toute information concernant le projet de révision du zonage d'assainissement pourra être demandée à Mme Nelly SIMANDOUX, maire de la commune de Maussac.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Mme le Maire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le maire.

729909

COMMUNE DE BRIGNAC-LA-PLAINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté nºAR20191219 en date du 19 décembre 2019, M. le Maire de Brignac-la-Plaine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Brignac-La-Plaine (19310).

Le projet d'élaboration du PLU de la commune a été soumis à une évaluation environnementale, le dossier relatif aux informations environnementales est intégré au dossier d'enquête publique.

Toute information peut être demandée auprès de la mairie de Brignac-la-Plaine, au numéro suivant : 05.55.85.22.13.

Le président du tribunal administratif de Limoges a désigné M. Jean-Baptiste LALEU en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Brignac-La-Plaine du lundi 13 janvier 2020 au vendredi 14 février 2020 inclus, soit pendant une durée de trente-trois (33) jours consécutifs.

M. le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Brignac-la-Plaine, les :

- lundi 13 janvier 2020, de 9 heures à 12 heures ;
- jeudi 23 janvier 2020, de 14 heures à 17 heures ;
- mercredi 29 janvier 2020, de 9 heures à 12 heures ;
- samedi 8 février 2020, de 9 heures à 12 heures ;
- vendredi 14 février 2020, de 14 heures à 17 heures.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie de Brignac-La-Plaine (consultation du dossier papier ou sur un poste informatique) aux jours et heures habituels d'ouverture, de 9 heures à 12 heures, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 heures à 18 heures, les lundi et jeudi, de 14 heures à 17 heures les vendredi).

Le dossier sera également consultable sur le site : www.brignac.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations :

- soit sur le registre d'enquête en mairie sur les horaires d'accueil.
- soit les adresser par voie postale, avec la mention « Objet : PLU », à l'adresse suivante : à l'attention de M. Jean-Baptiste LALEU, commissaire enquêteur, mairie de Brignac-la-Plaine, 4, place de la Mairie, 19310 Brignac-la-Plaine ;
- soit les adresser par voie électronique, avec la mention « Objet : PLU, à l'attention de M. Jean-Baptiste LALEU, commissaire enquêteur », à l'adresse suivante : mairiedebrignac@laposte.net
- soit directement à M. le Commissaire enquêteur, à l'occasion de ces permanences.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Brignac-la-Plaine à réception et pendant un (1) an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

731523

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE LA COMMUNE DE DONZENAC

Le public est informé que, par arrêté du 8 janvier 2020, le maire de Donzenac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de règlement local de publicité de la commune qui se déroulera du 3 février (9 heures) au 6 mars 2020 (17 h 30).

M. René BAUDOUX, retraité de la fonction publique d'État, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Limoges.

Les pièces du dossier, dont la liste figure à l'arrêté susvisé, et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, à l'exception des jours fériés. Le dossier d'enquête pourra également être consulté gratuitement sur un poste informatique dédié en mairie, aux horaires susvisés.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site Internet de la commune (http://www.donzenac.correze.net).

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à l'adresse suivante : M. René BAUDOUX, commissaire enquêteur, mairie, 19270 Donzenac. Elles pourront également être déposées par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@donzenac19.fr en indiquant impérativement la mention : « À l'attention du commissaire enquêteur » en objet. Les observations, propositions et contre-propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les permanences du commissaire enquêteur au cours desquelles il recevra le public en mairie, sont les suivantes :

- lundi 3 février 2020, de 9 heures à 12 heures ;
- samedi 29 février 2020, de 9 heures à 12 heures ;
- vendredi 6 mars 2020, de 13 h 30 à 17 h 30.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie, à la disposition du public pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés sur le site Internet de la commune : http://www.donzenac.correze.net

Le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du règlement local de publicité ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire de Donzenac.

739855

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone au

0 825 818 818 Service 0,18 €/min + prix appel

BONNES AFFAIRES

AGRICULTURE

RECHERCHE TRACTEURS AGRICOLES, à partir de 1970, tous états, toutes marques, même hors service. _ CORNELOUP D, tél. 06.10.24.45.96, siren 751.289.349.00035

730886

Envie d'une maison? Retrouvez toutes nos annonces sur centreimmo.com

ANIMAUX

CHIENS CHATS

VENDS CHIOTS, 1 femelle et 3 mâles, Teckels poils ras fauve, nés le 15/10/19, LOF, mère 967000009836734. _ Tél. 06.79.02.10.03.

740199

EMPLOIS

COMMUNICATION PUBLICITÉ

MARIAGES RENCONTRES

RENCONTRES

AGENCES